

Procès-Verbal de la réunion

DU CONSEIL MUNICIPAL

du 26 septembre 2025

L'an deux mil vingt cinq, le vingt-six septembre, le Conseil Municipal de LOUVATANGE régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de Martial MATZ, Maire.

Présents : Martial MATZ, Nicolas VUILLEMENOT, Gérome FASSENET, Olivier GUILLEMIN, Mickaël REBILLET

Absente excusée : Valérie POCARD

Secrétaire de séance : Gérome FASSENET

Ordre du jour :

- **Approbation du Procès-Verbal du 20 juin 2025**
- **Devis pignon**
- **Devis columbarium**
- **Bois : état d'assiette, affouage**
- **Noël des enfants, colis des aînés**
- **Demande de subvention SNAP**
- **Achat ordinateur (poste du Maire)**
- **Elections municipales**
- **Dossier logement communal**
- **Questions diverses** :

1. Approbation du Procès-Verbal du 20 juin 2025

Monsieur le Maire fait un bref rappel des points abordés. Il n'y a pas de remarques, le procès-verbal est approuvé par 4 voix pour.

2. Devis pignon

La commune a fait plusieurs devis. Après échange, les élus souhaitent étudier la possibilité de réaliser l'isolation par l'extérieur du pignon.
Le point est reporté.

3. Devis columbarium (Délibération 015-2025)

Les élus prennent connaissance des différentes configurations et implantations proposées dans les devis reçus.

Le Conseil Municipal, par 5 voix pour, de retenir le devis de la marbrerie TANIER pour un montant de 7126.66 € HT pour la création d'un columbarium hexagonal de 8 cases pouvant contenir 3 urnes, la fourniture et pose de 3 cavurnes et la mise aux normes du puits de dispersion.

4. Etat d'assiette (Délibération 016-2025)

L'ONF propose la parcelle 3a pour l'état d'assiette 2026.

Le Conseil Municipal, par 5 voix pour, valide la destination et la dévolution des coupes proposées par l'ONF.

Les inscriptions à l'affouage se feront avant le **29 octobre 2025**.

5. Noël des enfants, Colis des aînés (Délibération 017-2025)

Un colis de produits locaux sera distribué aux seniors domiciliés dans la commune le 14/12 à partir de 9h.

Un arbre de Noël sera organisé à la mairie pour les enfants du village le 14/12 à 15h30.

Le Conseil Municipal accepte la distribution des colis aux aînés et l'organisation d'un arbre de Noël pour les enfants, par 5 voix pour.

6. Subvention SNAP (Délibération 018-2025)

Une demande de subvention de l'association SNAP basée à Louvatange a été reçue en mairie.

Après échange, le Conseil Municipal, par 5 voix pour, approuve le versement d'une subvention d'un montant de 100 €.

7. Achat d'ordinateur

Le poste fixe de la mairie utilisé par le Maire présente des dysfonctionnements liés aux mises à jour et il convient de le remplacer.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour son remplacement. Une consultation sera faite en ce sens auprès du SIEC.

8. Elections municipales

Le décret de convocation des électeurs a été publié. Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 Mars 2026.

Le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1 000 habitants. La commune de LOUVATANGE passe sur un scrutin de liste paritaire proportionnel.

Cela implique le respect d'une alternance femme/homme, le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage.

Il ne sera donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

9. Dossier logement communal (Délibération 019-2025)

La décision du Tribunal a été rendue et condamne l'ancienne locataire à régler ses loyers et charges arrêtés au 08 janvier 2025 au moment de la mise en place de la procédure. Cependant, la situation des comptes arrêtée au départ de la locataire présente encore une différence de 7221.04 € restant due.

Le Conseil Municipal décide de poursuivre Madame POUTHIER Manon pour le reste de sa dette arrêtée au 24 septembre 2025, à savoir 7221.04 € et mandate la SCP LETONDOR-MAIROT-GEERSEN, Maître MAIROT Adrien pour cette mission de représentation et de défense des intérêts de la commune

10. Questions diverses

- **Cérémonie 11/11** : 9h00 à Louvatange.

- **Manifestations diverses** : l'association sans soucis organise :

le 23/11 : un atelier de préparation des décorations de Noël à la mairie,

le 07/12 : l'installation des décorations sera faite par les bénévoles et les enfants,

le 23/01 : l'assemblée générale de l'association,

le 12/04 : le marché de printemps.

